Les 650 laboratoires du réseau Les Biologistes Indépendants débutent un mouvement de grève à compter du 14 novembre pour protester contre les baisses successives de tarification des actes de biologie médicale qu'entend imposer le gouvernement

Metz, le 9 novembre 2022

Comme leurs collègues de la filière, *Les Biologistes Indépendants* annoncent se mettre en grève dès ce lundi 14 novembre pour dénoncer les baisses tarifaires sur les actes de biologie médicale que souhaite faire adopter le gouvernement dans le PLFSS.

La discussion organisée par le directeur général de la CNAM lundi n'a pas permis d'engager un dialogue constructif. Bien au contraire puisque la nouvelle proposition formulée par la CNAM conduirait à une baisse de près de 1,2 milliard d'euros entre 2023 et 2026 sur les actes de biologie courante.

Si elles sont appliquées, ces baisses pourraient conduire à la disparition des laboratoires indépendants qui n'auront pas les ressources pour les absorber alors qu'ils représentent actuellement 35% des acteurs de la biologie médicale.

Avec eux, ce sont les laboratoires de proximité dans les zones rurales qui pourraient

disparaitre et accentuer encore la problématique des déserts médicaux.

L'ensemble des 650 laboratoires du réseau *Les Biologistes Indépendants* débuteront un mouvement de grève reconductible ce lundi 14 novembre.

***

À propos du réseau Les Biologistes Indépendants

Les Biologistes Indépendants rassemblent des médecins et des pharmaciens biologistes, entrepreneurs, qui, face à la montée en puissance des grands groupes, ont choisi en 2016 de s'unir dans une organisation coopérative afin de rester maîtres de leurs choix, responsables de leurs actes, professionnels de santé et chefs d'entreprise indépendants afin de défendre un système de santé équitable, ancré dans les territoires, au plus proche des patients. Les Biologistes Indépendants représentent plus de 650 sites/laboratoires en France, regroupant près de 1 000 biologistes médicaux et 8 045 collaborateurs qui accompagnent chaque jour plus de 82 000 patients dans leurs actes de biologies médicales.